

ARRONDISSEMENT
DE
MONTAUBANMairie
82130 LAFRANCAISE

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n° 9*Objet : Révision Loyer
2024 EHPAD**Date de convocation**3 décembre 2024**Date d'affichage**3 décembre**Nombre de membres en
exercice :**17**Nombre de présents :**10**Nombre de votants :**12*

La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours en annulation
devant le Tribunal Administratif
dans un délai de 2 mois à compter
de sa notification ou de sa
publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre
Le 9 décembre à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel
de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M.
Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, M. Jean-Pierre
ANGLAS, Mme Pauline SEILHAN, Mme Emmanuelle ANTICH, Mme
Josiane BYL, M. Fernand MORA, Mme Ida PANTAROTTO, membres
en exercice.

Procurations :

Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Colette
VERDOUX.

Mme Anne BENAICHE a donné procuration à Mme Emmanuelle
ANTICH

Absents Excusés : Mme Christine VANCAUTER, M. Pierrick THOMAS,
Mme Nicole ROUMAT, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS.

Mme Véronique PATERNE a été élue secrétaire de séance

En raison du virement du Conseil Départemental de la subvention en
annuité pour les travaux de l'EHPAD (rappel sur 3 ans), alors que nous
n'attendions pas cette somme avec effet rétroactif). Monsieur le président
propose de répercuter cette somme sur le montant du loyer de l'Ehpad
Résidence du Lac Hervé SABATIE pour 2024.

Ainsi le loyer 2024 passe de 190 000 € à 142 500 €.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité fixe le
loyer définitif pour l'exercice 2024 à 142 500 € pour l'EHPAD Résidence
du Lac Hervé SABATIE.

- A D O P T E E -



Le Président

T. DELBREIL

La Secrétaire

V. PATERNE